

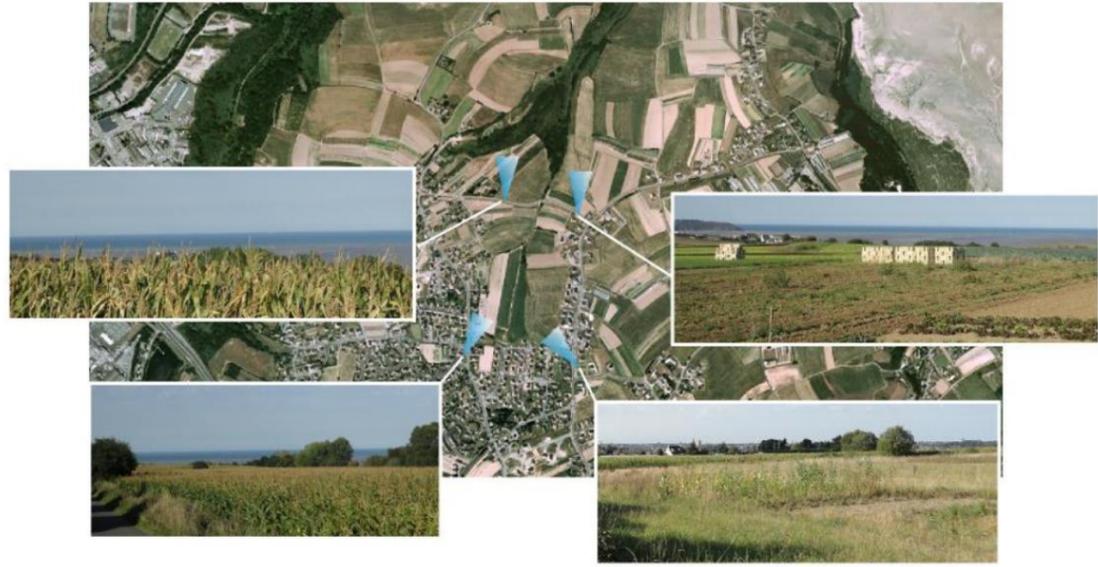


AEU (Approche Environnementale de l'Environnement) sur le secteur du Tertre Roger – Commune de Langueux

Maitrise d'ouvrage : Commune de Langueux
Délai de l'étude : 2011 - 2013
Coût de l'étude : 21 450 € HT
Equipe constituée pour la mission :
 ✓ GAMA Environnement
 ✓ En lien avec le bureau d'études SETUR en charge de la conception

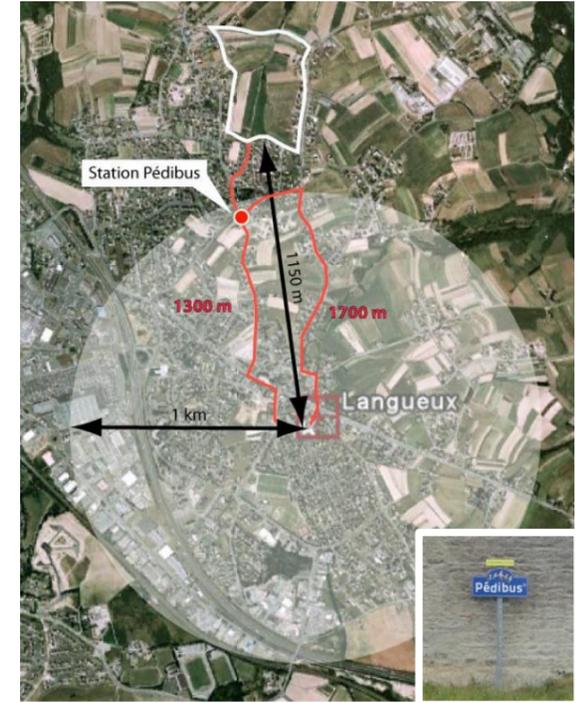
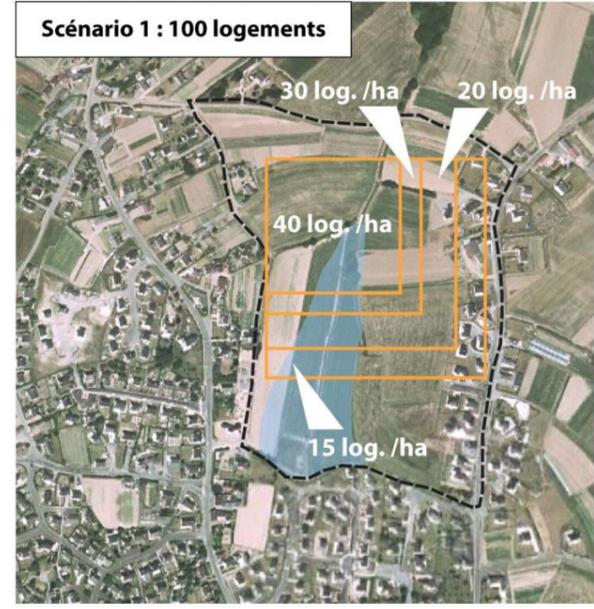
Missions réalisées par GAMA Environnement :
 ✓ Diagnostic multiscalaire
 ✓ Animation d'une série d'ateliers, de réunions publiques...
 ✓ Rédaction d'une charte

PHASE 1 : Diagnostic



PHASE 2 : Animation d'ateliers et rédaction d'une charte

GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU	Note
Gérer les eaux pluviales en amont de manière à réduire et/ou réguler le volume d'eau ruisselé	
Favoriser une gestion des eaux pluviales à la parcelle et/ou imposer un débit de fuite en sortie (à évaluer en fonction du scénario d'aménagement)	
Limiter l'imperméabilisation des sols Réduire le linéaire de voiries par : - Un maillage efficace du secteur - Un gabarit des voies adapté aux usages et au trafic (largeur réduite)	
Réduire les espaces minéralisés : - Mailler le futur quartier de manière à limiter au maximum les places de retournement - Limiter le nombre de places de stationnement (à préciser en fonction du contexte et du scénario d'aménagement)	
Sur l'emprise publique, choisir lorsque cela est adapté, un revêtement avec un coefficient de ruissellement limité pour les parkings ou les cheminements piétons : stabilisé, dalles gazon, gravillons...	
Imposer un pourcentage de surface d'espaces verts à la parcelle (à adapter en fonction du scénario)	
Imposer des toitures végétalisées sur les petits collectifs (à moduler en fonction de l'économie du projet)	



LANGUEUX LES BRÈVES
Quel urbanisme pour demain ?

Reunion publique lundi 28 novembre

La Tertre Roger : comment concevoir une urbanisation respectueuse de l'environnement ?

Dans le cadre de l'aménagement futur de la zone du Tertre Roger, la commune de Langueux a lancé une démarche "d'Approche Environnementale de l'Urbanisme".

L'objectif est de concevoir un urbanisme limitant au maximum les impacts négatifs tant dans les espaces communs que dans les parcelles privées. Ces objectifs seront ensuite traduits par des prescriptions techniques devant être respectées en phase de travaux.

Une réunion publique s'est tenue le 20 juin dernier pour présenter la démarche AEU, les grands défis du développement durable, le diagnostic environnemental et les enjeux identifiés à l'échelle du secteur d'étude.

Depuis lors, quatre ateliers participatifs ont été organisés par la commune sur les thèmes suivants :
 1- Gestion de la ressource en eau et biodiversité
 2- Qu'est-ce qu'un éco-quartier ?
 3- Formes urbaines et énergie
 4- Mobilité - déplacements

Constitués chacun d'une vingtaine de personnes (élus, représentants des comités de Sages, services techniques), ces ateliers thématiques ont donné lieu à de riches débats.

Les discussions ont notamment porté sur les questions de formes urbaines (typologies bâties), de réduction des déperditions énergétiques, de recours aux énergies renouvelables, de gestion des eaux pluviales sur site, d'objets à des espaces publics de qualité, de la place accordée à la voiture sur le futur quartier (stationnement, déplacements doux...).

Pour présenter à l'ensemble des habitants les résultats de ces échanges et les priorités d'aménagement qui en ressortent, une réunion publique est organisée le **lundi 28 novembre à 18 h 30 la Terrasse du Point-vingt**.

Majors au 28 février 2012
 Les jeunes qui n'ayant pas été informés par le mail de leur inscription d'office sur la liste électorale et qui attendront l'âge de 18 ans au plus tard le 28 février 2012, doivent demander leur inscription sur la liste électorale au plus tard le 21 décembre de cette année.

Nouvelle carte
 Tous les électeurs reçoivent une nouvelle carte électorale en mars 2012.

LISTES ELECTORALES
 ATTENDEZ-VOUS LE DERNIER MOMENT !
 Elections présidentielles et législatives 2012 : les nouveaux habitants sur la commune ont jusqu'au 31 décembre pour s'inscrire sur les listes électorales.
 Au cheff
 • Se présenter à la mairie, muni

de la carte nationale d'identité en cours de validité et d'une attestation de domicile.
 • Se connecter sur le site www.service-public.fr

Changeant de domicile
 Les électeurs ayant changé de domicile sur la commune sont invités à communiquer leur nouvelle adresse au service accueil de la mairie.

ville de Langueux
 Langueux les brèves NOVEMBRE 2011

